



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six,
Le trois mars à dix-neuf heures,
Le conseil syndical du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion du Parc aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 18/02/2026 Date d'affichage : 18/02/2026

Nombre de membres :

- en exercice : 127
- présents : 24
- votants : 35

Nombre de voix :

- en exercice : 384
- présents : 121
- procurations : 101
- **nombre total de voix exprimées : 222**

Etaient présents :

Françoise BARTHOULOT (S), Laure BOITEUX, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Thierry CARTIER, Anthony CUENOT, Baptiste FAYARD, Thierry HOUSER, Pascal JACQUOT, Denis LEROUX, Roland MARTIN, Olivier MESNIER, Dominique MOLLIER, Joëlle MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Corinne PARATTE, Stéphanie PARSY, Amandine RAPENNE, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Noël SAUNIER, Charles SCHELLE, Franck VILLEMAIN.

Etaient présents sans voix délibérative :

Cyril CAFFAREL (Commune de Soultz-Cernay), Stéphanie CALVO ARNOL (TER Pays de Maïche), Damien MARAGE et M MAZEROLLE (Conseil Scientifique), François RAMBAUD (Conseil de développement), Marc SIMON (Commune de Noël-Cerneux).

Etaient absents excusés :

Françoise BEURET, Cédric BÔLE, Jérôme BOILLON, Christine BOUQUIN, David CHATELAIN, Philippe CHOULET, Dimitri COULOUVRAT, Pascal DUFFNER, Kévin FADIN, Bénédicte HERARD, Céline JEAMBRUN, Raphaël KRUCIEN, Boris LOICHOT, Christian MAUVAIS, Anthony MERIQUE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Manuela RAMBAUD, Laurent ROUSSET, Emmanuel SAULNIER, Pierre VAUFREY, Marielle WILCZAK.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Patrick BOISSENIN, Justine BRIQUEZ, Martial BOURNEL-BOSSON, Michèle CACHOT-USUNIER, Hervé CAGNON, Benoit CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Olivier CLEMENCE, Pascal CLEMENCE, Jean-Noël CUENOT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Philippe DA COSTA, Jean-Pierre DEVILLERS, Jocelyne ERNST, Lucine FAIVRE, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Florian GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Pascal GODIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Christian HERARD, Bernard JACQUET, François JACQUOT, Christophe JANIN, Nicolas JUBIN, Lydie LAB, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Nicolas MARGUET, Catherine MAUVAIS, James MICHEL, Philippe MITTAG, Francine MISERE, Jean-Louis MOUGIN, Denis NARBÉY, Sarah OEUVREARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Raphaël PEQUIGNOT, Vivien PERRET-GENTIL,

Roland PERROT, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Daniel PRIEUR, RAMEL, Elisabeth REDOUTEY, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Dominique RONDOT, Pascal ROUGNON, Yves ROY, Fabien ROYER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Véronique TATU, Michel TROUILLOT, Gérard VAUCHIER, Marie-Josèphe VERMOT, Baptiste VILLEMEN, François VILLIER, Marcelline VIPREY, Jérôme VOINET, Céline VUILLEMIN, Christelle VUILLEMIN, Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMEN-JEANNIN, Sébastien WOLFF, Pierre-Jean WYCART.

Ont donné pouvoir :

Françoise BEURET a donné pouvoir à Françoise BARTHOULOT (S),
Cédric BÔLE a donné pouvoir à Laure BOITEUX,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Dimitri COULOUVRAT a donné pouvoir à Corinne PARATTE,
Kévin FADIN a donné pouvoir à Catherine ROGNON,
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Raphaël KRUCIEN a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Roland MARTIN,
Anthony MERIQUE a donné pouvoir à Franck VILLEMEN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Dominique MOLLIER.

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Catherine Rognon

Objet : 2026-02 : Adoption du budget primitif 2026

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L2312-1 relatif au vote du budget primitif,

Vu le rapport présenté lors du Comité Syndical du 4 décembre 2025 portant sur les orientations budgétaires 2025,

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
				M57	
002	déficit reporté	0,00 €	002	excédent reporté	468 352,07 €
011	charges générales	428 855,01 €	70	produits services	
012	charges de personnel	960 852,50 €	73	impôts et taxes	
014	Atténuation produits		74	dotation participation	1847 890,00 €
65	autres charges de gestion cour	564 729,00 €	75	Autres produits	1 600,00 €
66	charges financières	3 000,00 €	76	produits financiers	
67	charges exceptionnelles		77	produits except	
68	dotation provisions 681		78	Reprise sur amortissements et prov	- €
			79	transferts de charges	
023	virement à la sect invest		013	atténuation de charges	18300
042	dotations amortissement c/681	92 000,00 €	042	quote subv transférées c/777	5 277,00 €
	TOTAL DEP FONCT :	2049 436,51 €		TOTAL REC FONCT :	2341 419,07 €

INVESTISSEMENT					
001	déficit reporté	0,00 €	001	excédent reporté	131 126,64 €
16	emprunt remb en capital	6 000,00 €	1068	affectation résultat	- €
16	cautions		021	virement de la section de fonct	
20	immo incorporelles	55 000,00 €	10	fvcta	6 500,00 €
21	immobilisations	82 500,00 €	13	subventions	108 410,00 €
23	travaux en cours	30 000,00 €	16	emprunts et cautions	28 000,00 €
271	Part sociales	1 000,00 €	024	cession immo SAUF AF	
RAR		- €	RAR		- €
				(fonds propres)	
040	subventions transférées c/1391	5 277,00 €	040	amort immos c/28 détaillé	92 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	15 000,00 €	041	Opérations patrimoniales	15 000,00 €
	TOTAL DEP INVEST :	194 777,00 €		TOTAL REC INVEST :	381 036,64 €

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve le budget primitif 2026

De plus, le comité syndical autorise le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de fonctionnement de chacune des sections

- Approbation à l'unanimité

Nombre de voix : 222	Exprimés (en voix) : 222
- pour : 222	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,
le Président
Denis LEROUX



Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le



ID : 025-200096295-20260303-2026_02-BF